

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire CROUS RENNES, session 2025

La Directrice Générale par Intérim du Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bretagne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire CROUS RENNES, au titre de l'année 2025 :

Madame LUCAS Blandine, administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, présidente, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires Bretagne, Rennes.

Madame GUIBERT Cecile, attachée d'administration principale de l'état, vice-présidente, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires Bretagne, Rennes.

Monsieur HERBERT Arnaud, ingénieur d'études, expert, Centre national d'enseignement à distance, Rennes.

Monsieur AFFRE Michel, ingénieur de recherche he b, Centre national des œuvres universitaires et scolaires, Vanves.

Monsieur GAIGEARD Michel, ingénieur d'études hors classe, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires Bretagne, Rennes.

Madame PONGRACZ Hélène, attachée d'administration de l'état, suppléante, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires Bretagne, Rennes.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Rennes, le 04/09/2025

La Directrice Générale
par intérim
Crous Rennes Bretagne
Blandine LUCAS